

*à former au n. 10979*

GRANDE  
CHANCELLERIE.

ORDRE ROYAL

DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1.<sup>re</sup> DIVISION.

1.<sup>er</sup> BUREAU.

FORMULE DU SERMENT.

*Mouv. n.º  
804.*

JE JURE d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie;  
de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma con-  
naissance, et qui serait contraire au service de SA MAJESTÉ  
et au bien de l'État; de ne prendre aucun service et de ne  
recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger,  
sans le consentement exprès de SA MAJESTÉ; d'observer les  
lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout  
ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la  
Légion d'honneur.

A Paris le 10<sup>me</sup> jour Janvier 1817.

*Michaux*



Vo pour légalisation de la signature  
de M. Michaux chevalier de l'Ordre Royal  
de la Légion d'honneur, Comte de la Couronne  
d'Or, domicilié à Paris le 10<sup>me</sup> jour Janvier  
de l'année commune de l'Empire l'an 1817.

*[Signature]*

*Michaux*

13